

Durée de la session : 7 heures

Domaine de formation : ELU0111 – Formations généralistes « Prise en main du mandat »

Prérequis : Aucun prérequis

Public : Elus

Comprendre et maîtriser les étapes clés d'un début de mandat constitue un élément déterminant pour asseoir sa crédibilité, structurer son action et installer une dynamique durable au sein de la collectivité. Cette formation a pour objectif d'aider les élus à sécuriser leurs premiers mois d'exercice, à organiser leur gouvernance, à définir leurs priorités et à communiquer efficacement auprès des habitants et de l'administration.

Les objectifs pédagogiques :

Cette formation a pour objectifs de permettre aux participants de :

- Appréhender les enjeux institutionnels, politiques et opérationnels des six premiers mois du mandat.
- Installer une gouvernance claire et efficace (délégations, organisation du travail, relations internes).
- Identifier les priorités stratégiques du début de mandat et structurer une feuille de route réaliste.
- Professionnaliser les échanges avec l'administration, les partenaires et les administrés.
- Développer une communication claire, cohérente et adaptée aux attentes citoyennes.
- Renforcer leur posture d'élu en phase d'installation.

Le programme :

Poser le cadre du mandat : obligations, méthode et enjeux

- Les règles de fonctionnement du conseil municipal et du maire.
- Les obligations légales et institutionnelles incontournables du début de mandat.
- Les attentes des habitants et les risques fréquents des premiers mois.
- **Exercice collectif : quizz introductif « Vrai/Faux ».**

Comprendre son environnement politico-administratif

- Le rôle du maire, des adjoints, des conseillers délégués.
- Le rôle de la direction générale et l'articulation élu / administration.
- Les partenaires institutionnels du territoire.
- Diagnostiquer rapidement son territoire : outils et méthodes.
- **Exercice collectif : cartographie express des acteurs clés.**

Installer une gouvernance municipale claire et fonctionnelle

- Construire et répartir les délégations : principes et bonnes pratiques.
- Organiser le bureau municipal et le rythme de travail politique.
- Sécurisation des actes : délégations du maire, décisions, marchés.
- Mettre en place les bons réflexes de communication interne avec les services.
- *** Travail en groupe : création d'un organigramme simplifié**
- .

Définir les priorités des 6 premiers mois

- Les jalons clés : 100 jours, 6 mois, 1 an.
- Identifier les « quick wins » : actions visibles et réalisables rapidement.
- Poser les bases des grands projets structurants.
- Gestion des imprévus et crises en début de mandat.
- *** Exercice collectif : définir cinq priorités réalistes**

Communication politique et relation aux citoyens

- Clarifier et incarner le message du début de mandat.
- Différencier communication institutionnelle et communication politique.
- Le rôle des réseaux sociaux, de la presse locale et des réunions publiques.
- Gérer les attentes, les critiques et les sollicitations citoyennes.
- *** Jeu de rôle : répondre à une question sensible.**

Construire sa feuille de route personnelle et collective

- Structurer son agenda : arbitrages, priorisation, gestion du temps.
- Formaliser un plan d'action simple et opérationnel pour les six premiers mois.
- Articuler mandat, vie professionnelle et vie personnelle.
- *** Exercice individuel : rédiger une mini-feuille de route « 6 mois ».**

Les points forts de la formation :

- Animée par un formateur expert des collectivités locales et connaissant la réalité de terrain des élus,
- cette formation propose une approche pragmatique, ancrée dans la « vraie vie » des débuts de mandat.
- Elle permet aux élus d'acquérir des réflexes opérationnels, de renforcer leur posture et d'adopter une méthode de travail immédiatement mobilisable.

Modalités pédagogiques :

- La formation est dispensée en visioconférence en présence de votre Formateur
- Elle alterne apports théoriques, réglementaires et méthodologique, études de cas et mises en situation.
- Exercices individuels, en groupe et collectifs.
- Supports pédagogiques remis aux participants.

Moyens pédagogiques :

- Plateforme de visioconférence
- Accès un extranet pédagogique.
- Les ressources pédagogiques (supports et documents) sont mises à disposition via cet extranet.
- Un appui technique peut être mobilisé pour l'aide à la connexion

Ressources pédagogiques :

- Les participants ont accès à un ensemble de ressources pédagogiques numériques : supports projetés, documents d'analyse, études de cas, exercices et fiches méthodologiques.
- Ces ressources sont mises à disposition via l'extranet dédié avant, pendant ou après la formation, selon les besoins.

Modalités d'évaluation :

- Questionnaire sur les attentes
- La validation des acquis du bénéficiaire s'effectue par un quiz de connaissances.
- Evaluation de la satisfaction à chaud et évaluation à froid à 6 mois

Les résultats attendus :

- À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation vous sera remise, elle précisera les objectifs visés, les dates, la durée.

Formateur : Monsieur Florian JOUAN


- 15 ans d'expérience dans la sphère publique et politique & enseignant en communication.
- Diplômes : Master en Stratégie et Décision Politique et Publique, certification « Consultant-Formateur ».
- Expériences : élu local, directeur de cabinet, collaborateur au cabinet du président du conseil départemental, attaché parlementaire à l'assemblée nationale, collaborateur stagiaire en cabinet ministériel, directeur de campagne.



Financement et coût : (Tarif exonéré de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI)

- **Tarif – inscription individuelle en visioconférence – Deux options de financement :**
 - 400 € TTC facturés à la Caisse des Dépôts (DIF Élu)
 - 560 € TTC si prise en charge sur le budget de la collectivité

Délais d'accès à cette formation en visioconférence :

- Pour les inscriptions individuelles en visioconférence :
-  L'ouverture de cette session est garantie dès la deuxième inscription. Après la finalisation de votre inscription, la date est fixée d'un commun accord, selon vos disponibilités et celles du formateur référent. Trois plages horaires sont proposées : 9h–12h30, 14h–17h30 ou 18h–21h30.

Pour nous contacter :

S.A.S. FDEL (Formation Des Elus Locaux)
 Siège social : 49, Avenue du Général de Gaulle 79200 PARTHENAY
 Téléphone fixe : 05 49 71 17 03
 Téléphone mobile : 06 71 61 73 49
 Adresse électronique : gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr
 Numéro de SIRET : 88982928900012
 Conditions générales de vente sur le site : <https://www.formationdeseluslocaux.fr>
 Déclaration d'activité en tant que prestataire de formation enregistrée sous le numéro 75790137279 auprès de la préfète de région Nouvelle-Aquitaine



Notre organisme de formation est agréé par le ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités locales depuis le 23 mars 2021 pour dispenser des formations aux élus locaux

BULLETIN D'INSCRIPTION A LA FORMATION

Bien démarrer son mandat : les 100 premiers jours

Lieu : en visioconférence

Durée : La formation se déroule sur une journée soit : 7 heures

Date : à définir au cours de votre période d'inscription selon vos disponibilités et celles de votre Formateur.

Tarif DIF ELU (facturation à la caisse des dépôts) : 400 € TTC

Tarif COLLECTIVITE : 560 € TTC Exonération de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI)

Deux moyens de s'inscrire selon le choix du financement :

Choix 1 pour le financement DIF ELU ou **Choix 2** pour un financement par la collectivité

Choix 1 - Financement DIF élu : comment vous inscrire ?

- Connectez-vous sur la plateforme moncompteformation.gouv.fr
- Accédez directement à la formation en cliquant sur ce lien :

https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/formation/recherche/88982928900012_ELU0111-JF-CV0-BienDemarrer/88982928900012_ELU0111-JF-CV0-BienDemarrer

- Pour connaître les étapes détaillées d'inscription avec le DIF Élu : [cliquez-ici](#)
- Si vos droits ne couvrent pas l'intégralité du coût, la collectivité peut compléter le financement: [cliquez-ici](#)
- Si vous ne souhaitez pas utiliser l'identité numérique de La Poste : suivez ce guide : [cliquez-ici](#)

Choix 2 - Financement collectivité : comment vous inscrire ?

- Complétez le formulaire d'inscription ci-dessous (un par personne)
- Envoyez-cette page par e-mail à : gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr
- Vous pouvez également utiliser le formulaire intitulé [inscription en ligne](#) sur notre site internet



1 FORMATION SOUHAITEE :

Nom de la session : **Bien démarrer son mandat : les 100 premiers jours**

Date de la session : à définir dans votre période d'inscription selon vos disponibilités et celles de votre Formateur

Lieu de la session : en visioconférence

2 ETAT CIVIL DU PARTICIPANT A LA FORMATION :

Madame Monsieur Nom : Prénom :

3 COORDONNEES PERSONNELLES DU PARTICIPANT :

Téléphone : Courriel :

4 MANDAT OU FONCTION DU PARTICIPANT :

Maire Maire Adjoint Conseiller (e) Municipal(e) de votre commune
Président V. Président(e) Conseiller(e) d'une communauté de communes ou d'agglomération
Conseiller départemental Conseiller régional Agent de la collectivité Autre

5 COLLECTIVITE :

Intitulé de la collectivité : (exemple : mairie, communauté de communes...) :

Adresse :

Code postal : Commune : Numéro de siret :

Représentant légal de la collectivité :

Madame Monsieur Nom : Prénom :

Fonction : (Maire – Président)

Téléphone de la collectivité : Courriel de la collectivité

Personne en charge dans la collectivité de la gestion administration de l'inscription (si différente du participant)

Madame Monsieur Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : Courriel :

Dans le cadre de l'accueil des personnes en situation de handicap sur nos formations, nous vous remercions de nous signaler si vous avez un besoin de compensation pour accéder à la formation. A partir de l'expression de vos attentes, nous mettrons en place un accueil et un accompagnement spécifiques pour favoriser l'accès à la formation que vous souhaitez suivre.

J'ai un besoin de compensation oui non